

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°212573 - 79ÈME ANNÉE

## La vie d'avant aux Chagos



**En fin de semaine les 17 et 18 juin prochains, nos amis chagossiens s'apprêtent à commémorer le dernier convoi de déportés de leurs îles natales sur ordre du gouvernement de la Grande Bretagne. D'autres convois l'avaient précédé en vue de la déportation complète de ce peuple soit vers Maurice même soit vers les Seychelles... et cela s'est passé il y a cinquante ans. Ceci afin d'accréditer un mensonge d'Etat fait auprès des plus hautes autorités internationales et selon lequel les Iles Chagos n'étaient pas peuplées de résidents permanents et ne recevaient de temps en temps que des équipes de travailleurs saisonniers .**

Ce dernier convoi mettait fin à la présence du peuple Chagossien sur ses îles natales mettant ainsi un point final dramatique à une présence de près de deux siècles. Le capitaine du bateau Le Nordvaer , encore vivant aujourd'hui et résidant aux Seychelles, a pu enregistrer avec l'aide d'Olivier Bancoult, un témoignage poignant

qui sera diffusé au cours de la journée du samedi 17 juin.

### Une civilisation la plus humaine qui soit

Cette déportation mettait aussi fin à la présence d'une civilisation originale, la plus humaine qui soit, où chacun avait un travail, un terrain à jardiner, une maison pour sa famille et bien entendu un salaire qui permettait d'aller chercher dans les magasins de la compagnie la ration tant attendue et le complément de choses qui n'était pas produites sur place et que le bateau apportait de Maurice comme le savon, le riz, des tissus, des produits de beauté, et toutes choses indispensables pour la vie au quotidien.

La paresse était interdite et femmes et hommes travaillaient dur dans les cocoteraies, sur les canotes, dans les moulins à huile, dans les calorifères, pour conduire les équipages d'ânes et charger/décharger les cargos qui faisaient les allers-retours entre les Chagos et Maurice ou les Seychelles, ferrer les ânes et souder les pièces de machines ainsi qu'au service des cadres de la compagnie ou dans les bureaux.

Si le travail se faisait tous les jours et le plus souvent à la demi-journée, le plaisir et l'agrément y avaient aussi leur place : les bains de mer, la pêche, et la chasse aux crabes de terre et aux langoustes - les produits de la mer étaient souvent présents aux menus, mais également les

viandes de volailles et les oeufs, ainsi que les légumes. Les dispensaires soignaient les petits maux et pour les grosses maladies il fallait se rendre à Maurice. Les samedis soirs c'était le temps des ségas-tambours aujourd'hui reconnus par l'Unesco comme patrimoine de l'humanité.

### **La solidarité internationale, valeur essentielle**

Enfin puisqu'il est dit que l'homme ne vit pas seulement de pain, des prêtres venaient en mission dans les cargos pour célébrer les fêtes importantes et délivrer les sacrements.

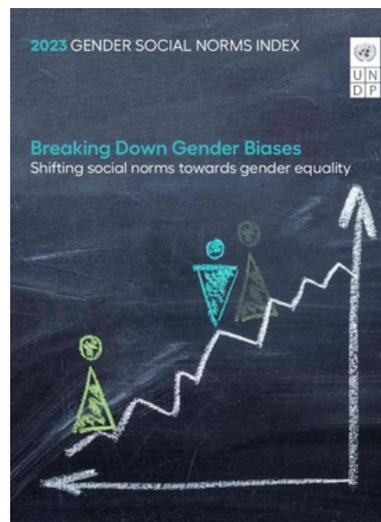
Les enfants recevaient le baptême, les couples étaient mariés, les funérailles restaient cependant du domaine des administrateurs de chaque île. Attention à ceux qui ne marchaient pas droit car il y avait aussi des prisons pour les contrevenants.

C'est tout cela que nos amis chagossiens vont commémorer en cette fin de semaine en présence des plus hautes autorités de la République de Maurice, de leurs amis prestigieux, et de délégations venues d'ailleurs.

Les solidaires de la Réunion composeront une forte délégation qui saura montrer que la solidarité internationale n'est pas pour nous une valeur secondaire mais qu'elle est essentielle dans la vie et la bonne entente entre les peuples.

**Georges Gauvin, président du Comité Solidarité Chagos La Réunion**  
**Alain Dreneau, secrétaire du Comité Solidarité Chagos La Réunion**  
**Julie Pontalba, présidente du Mouvement réunionnais pour la Paix**

## **Les Nations Unies ne constatent aucune amélioration dans la réduction des préjugés**



**Le dernier rapport de l'Indice des normes sociales de genre (GSNI) n'a révélé aucune amélioration des préjugés à l'encontre des femmes en une décennie, car près de 9 hommes et femmes sur 10 dans le monde qui nourrissent toujours de tels préjugés aujourd'hui.**

La moitié de la population dans le monde estime toujours que les hommes font de meilleurs dirigeants politiques que les femmes et plus de 40 % considèrent que les hommes font de meilleurs chefs d'entreprise que les femmes.

Selon le nouveau rapport GSNI publié le 12 juin par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 25 % des personnes pensent encore qu'il est acceptable qu'un homme batte sa femme.

Ces préjugés dressent des obstacles auxquels les femmes sont confrontées et atteignent les droits des femmes dans de nombreuses régions du monde où des mouvements contre l'égalité des genres gagnent du terrain et, dans certains pays, conduisent à une hausse inquiétante des violations des droits humains.

Les préjugés se reflètent dans la grave sous-représentation des femmes aux postes

de direction. En moyenne, la part des femmes cheffes d'État ou de gouvernement a stagné autour de 10 % depuis 1995 et sur le marché du travail, les femmes occupent moins d'un tiers des postes de direction.

Le rapport met en avant la rupture du lien entre les progrès des femmes dans l'éducation et leur autonomisation économique. Pourtant, les femmes sont plus qualifiées et instruites. Dans les 59 pays où les femmes sont désormais plus éduquées que les hommes, l'écart de revenu moyen entre les genres atteint des niveaux surprenants atteignant 39 % en faveur des hommes.

*« Les normes sociales qui limitent les droits des femmes sont également préjudiciables à la société dans son ensemble, freinant les progrès du développement humain. De fait, l'absence d'améliorations dans le domaine des normes sociales relatives à l'égalité des genres se déroule dans un contexte de crise du développement humain : l'indice de développement humain (IDH) mondial a baissé en 2020 pour la première fois de son histoire, phénomène qui s'est répété l'année suivante. Tout le monde y gagnera si la liberté et le pouvoir des femmes sont garantis »,* a déclaré Pedro Conceição, Directeur du Bureau du Rapport sur le développement humain du PNUD.

Le rapport souligne que les gouvernements ont un rôle crucial à jouer dans l'évolution des normes sociales relatives à l'égalité des genres. Ainsi, les politiques en matière de congé parental ont modifié les perceptions concernant les responsabilités liées aux soins et les réformes du marché du travail ont entraîné une modification des croyances vis-à-vis de l'emploi des femmes.

*« La première étape importante consiste à reconnaître la valeur économique des soins non rémunérés. La façon dont les soins sont perçus peut s'avérer très efficace pour remettre en question les normes liées au genre. Dans les pays où les stéréotypes sexistes à l'égard des femmes sont les plus fréquents, on estime*



*que les femmes consacrent plus de six fois plus de temps que les hommes aux soins non rémunérés »* a déclaré Raquel Lagunas, directrice de l'équipe Genre du PNUD.

En dépit de la persistance des préjugés à l'encontre des femmes, dans 27 des 38 pays où le sondage a été réalisé, la proportion de personnes ne nourrissant aucun préjugé avait augmenté, quel que soit l'indicateur concerné.

Les auteurs du rapport soulignent que pour aller vers une plus grande égalité des genres, l'accent doit être mis sur l'accroissement du développement humain à travers l'investissement, l'assurance et l'innovation.

Cela signifie un investissement plus important dans des lois et des mesures politiques qui promeuvent l'égalité des femmes dans la participation politique, l'élargissement des mécanismes d'assurance, tels que le renforcement des systèmes de protection sociale et de soins et l'encouragement d'interventions innovantes. Ces changements pourraient être particulièrement efficaces pour remettre en question les normes sociales néfastes, les attitudes patriarcales et les stéréotypes de genre.

Enfin, le rapport recommande de s'attaquer directement aux normes sociales par le biais de l'éducation, afin de faire évoluer les opinions du public par des politiques et des évolutions juridiques reconnaissant les droits des femmes dans toutes les sphères de la vie mais aussi en permettant une plus grande représentation des femmes dans la prise de décision et les processus politiques.



## Ankor in ka l'administration i konpran arien d'arien.

**Mézami issi la Rényon néna bonpé d'moune i vé prande in travaye dann in l'organism piblik kissoi la méri, kissoi konsèye départmantal, kissoi konsèye zénéral, kissoi lédikassion nassyonal: i paré sa lé plu sur, é in bonpé d'moun i kroi sa lé bien pèyé. Mé antanssion, sa lété avan pars koméla lo sèrvs piblik néna tandanss d'ète privatizé.**

Pou lo bienète bande famiye épi bande zanfan zot mèm, koméla néna in l'anploi i apèl aesh :avansa l'avé le loxiltaire de vi é sa lété inn pèrsone té sharjé okipe in zanfan andikapé dann la vi skolèr, dann son linserssion dan la vi sossyal épi pou son sékirité. Dan l'ékol piblik i mank demoune konmsa é wala pou kossa pou bien aprande lo métyé néna in éskolarité é sa i dir in an-moinss ke sa ou lé pa kalifyé.

Mé in moune normal noré pu pansé si li angaj ali dann in voi konmsa lo salèr noré

suiv lo l'éfor li la fé. Mé lao dann lo pouvoir néna-i fo kroir-bande tête tayé pou raz la pinte bande travayèr. Sé pou sa ké banna la sorte in règloman i konvien pa ditou bande persone l'aprande métyé-la.

In l'égzanp : pou komanssé néna troi zéslon avèk shakinn troizan. Mé dann lé troi wi pèrssoi arienk lo smik donk ou lé travayèr pov. Astèr pou imilyé banna i sava fé in sèl profèssion rantre zot épi lo bande AED (aide éducative à domicile) é sa in bande i travaye pa avèk bande zélèv andikapé.

Akoz la rogrupe lé dè ? sirman pars bande koko fromaz lédikassion nassional i konfonde lé z'inn é lé zot é pètète zot la zamé vu in ka d'travaye do pré. Antouléka, wala ankor in katégori sar oblizé rante dan la grève pou in rovandikassion valab.

A bon antandèr, salu !

**Justin**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;

1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques

Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

Site Web: [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP: 0916Y92433